

● **Communiqué de presse ad hoc**

Châtelard, le 27 septembre 2018

Nant de Drance SA : Changement au Conseil d'administration

Le 27 septembre 2018, les actionnaires de Nant de Drance SA ont élu Nicolas Rouge au Conseil d'administration de la société, en remplacement de Christian Plüss.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2018, les actionnaires de Nant de Drance SA, soit Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%) ont élu au Conseil d'administration Nicolas Rouge (Alpiq), en remplacement de Christian Plüss, pour la durée résiduelle de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2021.

Pour plus d'informations sur Nant de Drance: www.nant-de-drance.ch

Contact média pour Nant de Drance SA:

Christel Varone

Téléphone: +41 21 341 22 77

E-mail: media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux-Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance sera un instrument essentiel à la stabilité du réseau électrique suisse et européen. Elle sera mise en service par étape dès 2019. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%).